



je **réduis** et
je **trie**
mes **déchets**
coeurdesavoie.fr



Lettre d'information du service prévention des déchets Cœur de Savoie

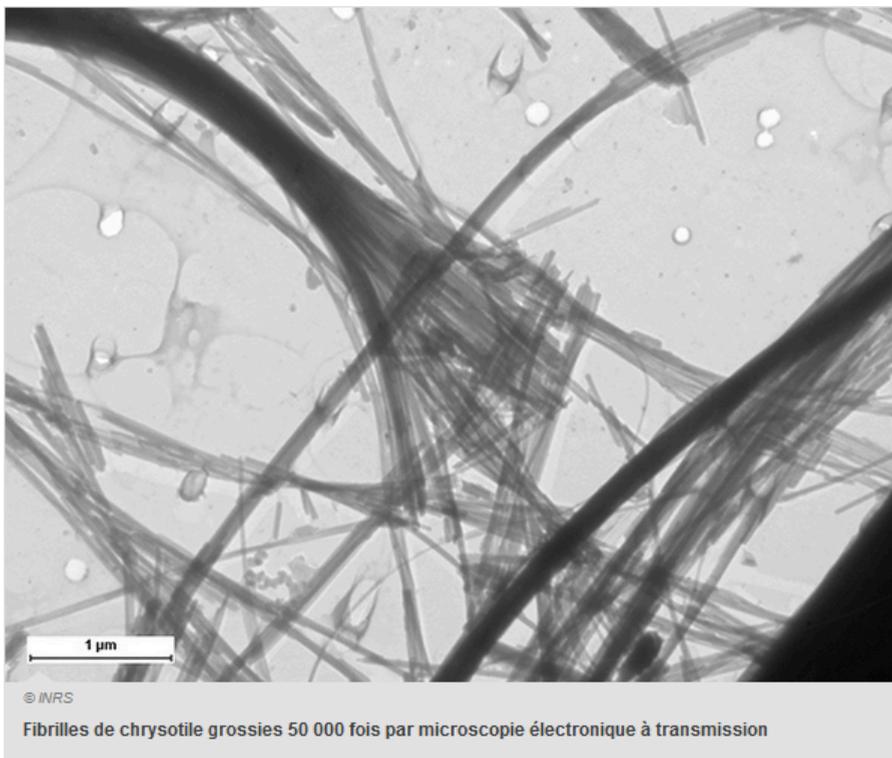
Cœur de Savoie met en place une collecte exceptionnelle de déchets d'amiante !

Dans cette newsletter, vous trouverez :

- Un rappel de ce qu'est l'amiante.
- Les consignes de sécurité obligatoires pour toute manipulation de cette matière
- Les modalités de la collecte
- Les dates prévues pour 2025

L'amiante

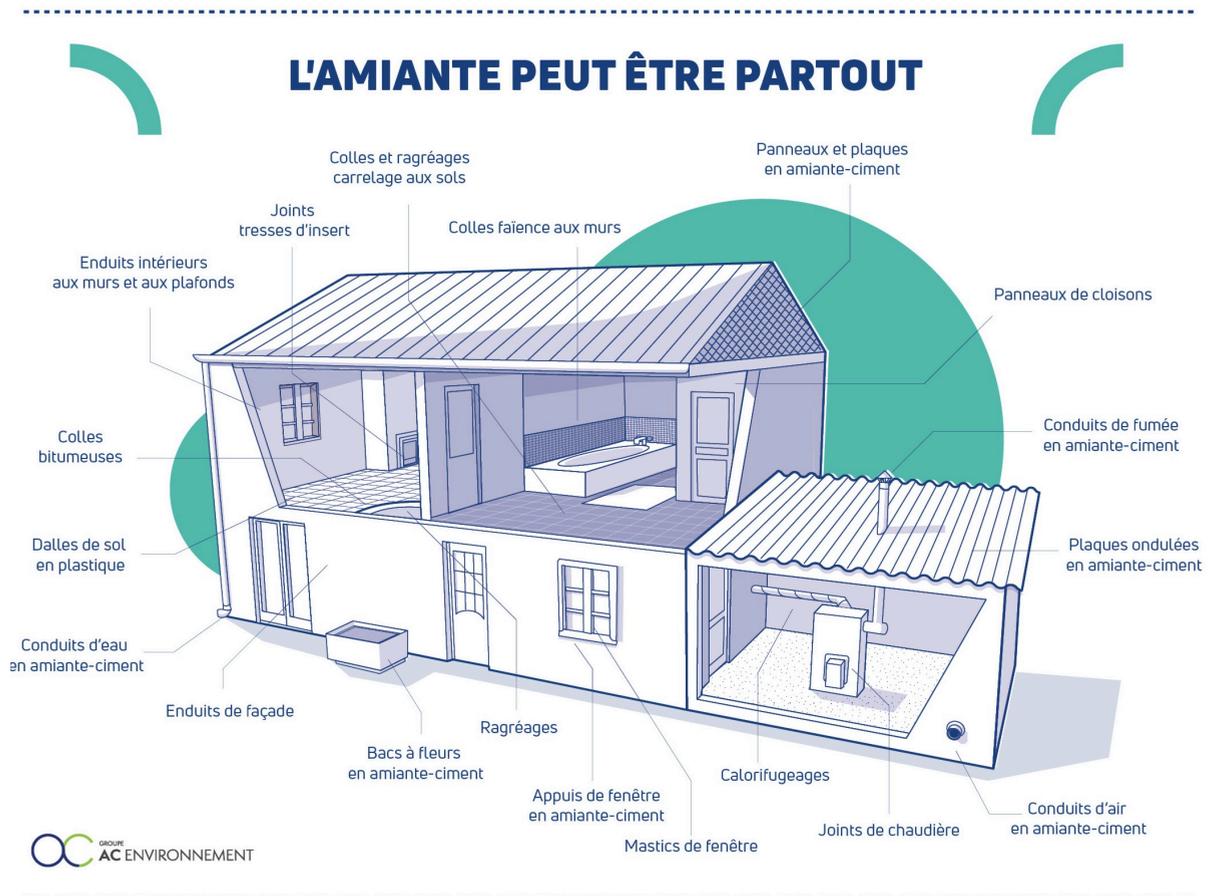
L'amiante, qu'est ce que c'est ?



L'amiante est une substance minérale naturelle autrefois largement utilisée dans les matériaux de construction en raison de sa résistance au feu et de ses propriétés isolantes. Cependant, il est extrêmement dangereux pour la santé humaine. Lorsqu'il est dégradé, il libère des fibres microscopiques dans l'air, invisibles à l'œil nu, qui peuvent être inhalées.

Ces fibres peuvent s'accumuler dans les poumons, provoquant des maladies graves telles le cancer du poumon ou encore le mésothéliome, un cancer rare et souvent mortel. Les effets sur la santé peuvent apparaître des années après l'exposition, rendant ce matériau particulièrement insidieux et dangereux.

Il est crucial de manipuler l'amiante avec précaution et de suivre les réglementations strictes pour éviter tout risque.



Autrefois prisé pour ses propriétés isolantes et résistantes, l'amiante se trouve dans divers endroits et matériaux. On peut en détecter dans les anciennes toitures en fibrociment, les dalles de sol, les flocages, les calorifugeages, ainsi que dans certains joints ou peintures.

Utilisé principalement dans le bâtiment et l'industrie, il servait à isoler thermiquement, protéger contre les incendies ou encore renforcer des structures.

Aujourd'hui, bien que son utilisation soit interdite dans de nombreux pays, il reste présent dans des constructions anciennes, nécessitant une vigilance accrue lors des travaux de rénovation ou de démolition pour éviter tout risque d'exposition.

[En savoir plus](#)

Les règles de sécurité

Les déchets d'amiante présentent des risques pour la santé et l'environnement



Des précautions sont à prendre lors de toute manipulation :

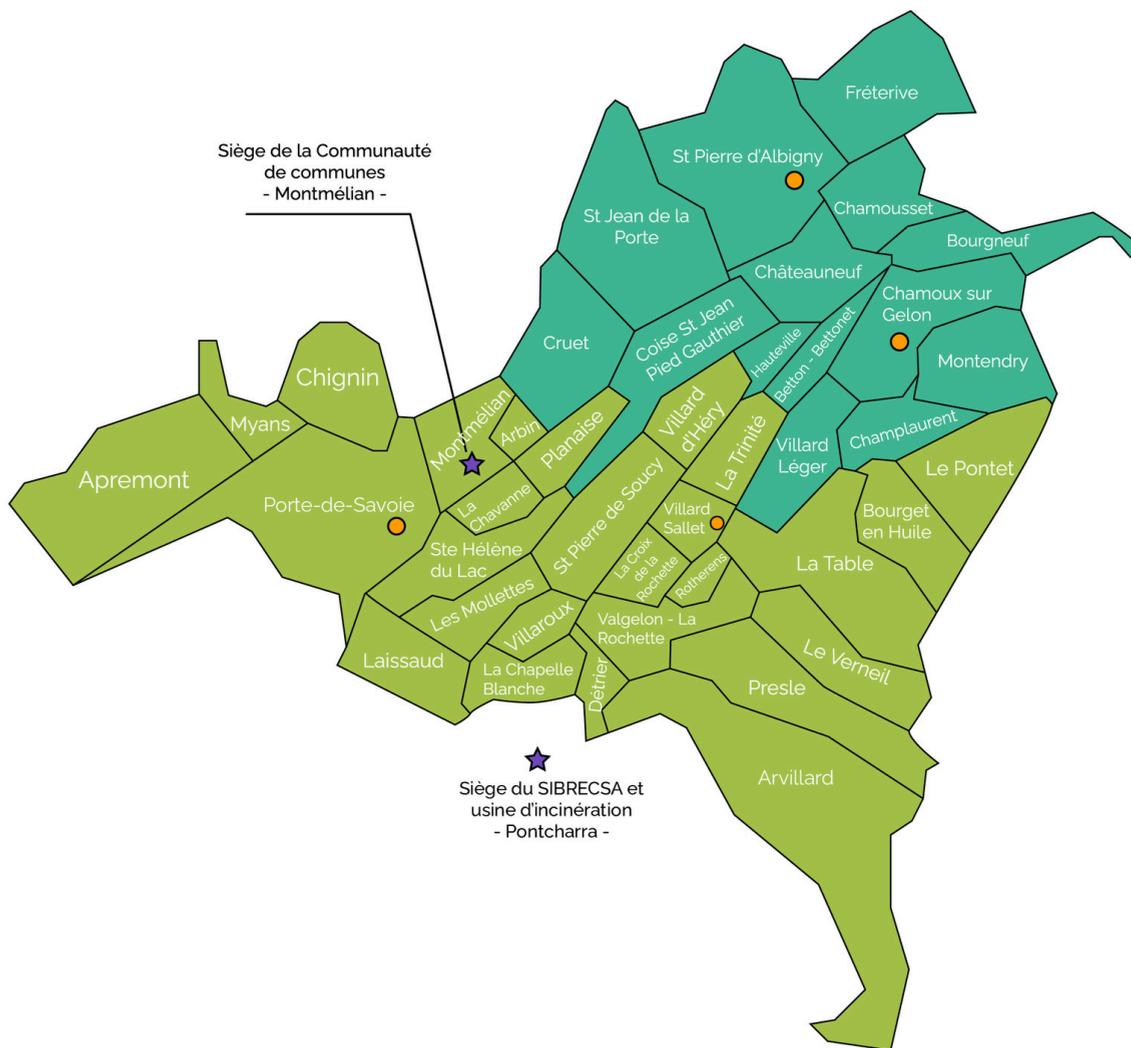


- S'équiper avec des protections adéquates : masque FFP3, lunettes, combinaison, gants, bottes...
- Humidifier les matériaux pour éviter la propagation des fibres.
- Démontez sans casser, percer, scier ou meuler.
- Éviter autant que possible de casser les pièces.
- Ne pas brosser ou frotter les éléments.
- Conditionner les matériaux à évacuer, dans les sacs prévus, de manière étanche.
- Bâchez pour le transport, privilégier la remorque au coffre de voiture.
- Après le dépôt, lavez-vous ainsi que votre véhicule et votre remorque.

La procédure d'inscription

Les conditions d'éligibilité

Pour répondre aux besoins des habitants, Cœur de Savoie propose un nouveau service de collecte d'amiante lié, sous conditions, pour les particuliers habitant les communes dont les déchets sont gérés en direct par Cœur de Savoie (en vert foncé sur la carte) :



- Seule l'amiante lié est accepté. Chaque foyer peut déposer maximum 1m³
- Tout apport de déchets d'amiante sans RDV sera refusé.
- Tout apport mal ou non-emballé, ou non conforme au règlement sera refusé.
- Chaque colis doit être transportable sans aide extérieure. Pas d'engin de levage sur place.
- Bien respecter le lieu et l'horaire afin de ne pas être refusé.

La pré-inscription

- Estimer la quantité de chaque type d'amiante que vous souhaitez déposer. Afin d'assurer la sécurité de tous, il est important d'être précis sur les tailles, poids et quantités de vos dépôts.
- Remplir le formulaire de pré-inscription ci-dessous :
 - Choisir l'heure souhaitée de dépôt de vos déchets amiantés
 - Choisir la date et l'heure de votre RDV dans les locaux de Cœur de Savoie à Montmélian afin :
 - D'acheter votre sac big-bag (obligatoire)
 - De signer également une « déclaration d'engagement et de non-mélange ».

Attention, ceci n'est à ce stade qu'une pré-inscription. Elle ne sera valide qu'une fois acceptée par le service.

Nous vous confirmerons par mail si la demande est conforme.

Dans ce cas, nous vous indiquerons le jour et l'horaire retenus pour acheter votre sac et signer la charte d'engagement au siège de la Communauté de communes à Montmélian.

Nous vous indiquerons également votre horaire pour la collecte.

Le dépôt

Pensez à emballer de manière étanche et transportable vos déchets amiantés à l'aide du bigbag acheté auprès de Cœur de Savoie avant votre trajet en déchèterie. L'emballage ne peut pas se faire sur place.

Le jour du dépôt :

- Présentez-vous au jour et à l'heure indiqués sur le mail ayant validé votre inscription, muni de votre carte d'accès en déchèterie avec une pièce d'identité
- Venir accompagné si nécessaire pour le déchargement, les agents d'accueil présents n'interviennent pas pour le déchargement.
- Signer la fiche de déclaration de dépôt d'amiante à la déchèterie.

Important : Pensez à vous protéger et à protéger les autres (combinaison jetable, gants jetables, masques de protection FFP3 à minima...) lorsque vous manipulez ces matières. Humidifiez le matériau avant de le manipuler. Ne pas le casser. Bâcher la remorque lors du transport.

Les dates de collecte en 2025

19 mars
14 mai
15 octobre
17 décembre

de 8h à 12h.

La pré-inscription pour chaque date est possible après la fin de la collecte précédente. Les places sont limitées.

[Toutes les infos](#)

**Service Déchets de la
Communauté de communes Coeur de Savoie**

Pour nous écrire : prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

